

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 41

Artikel: On calonnier a l'ètra
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

« SON » VILLAGE

DE l'un des délicieux croquis que donne Philippe Monnier au *Journal de Genève*, nous détachons ces lignes :

«... Je pense que chaque homme possède ici-bas, dans son rêve ou dans son souvenir, un village qui est à lui. Il y a vécu ou il y a passé. Il en garde à tout jamais l'image. Ce petit village qui est le sien, lui fut la révélation de l'univers champêtre, et les accents les plus émus des poètes, les pages les plus magnifiques des auteurs, les toiles les plus merveilleuses des vieux maîtres, toutes les bucoliques et toutes les pastorales, il les rapporte à ce cadre ingénue qui se pare de leur grâce, s'ennoblit de leur style et resplendit de leur splendeur. C'est là qu'il a vu naître le printemps et l'immortelle jeunesse de la saison divine se récuelle pour lui au bord des simples routes qu'il a suivies, des humbles bois qu'il a courus, des fontaines familiaires dont il a surpris le murmure. Ce petit village qui est le sien, lui est la vie aux champs, la campagne, toute la nature infinie qui a toujours rempli la religion des hommes ; il la limite à ses ombrages, à ses forêts, à ses eaux, à ce spectacle domestique et lointain dont il sait les moindres nuances, les moments les plus furtifs ; et il est ainsi fait qu'il ne peut la comprendre que par lui. Ce petit village qui est le sien, où qu'il soit, loin, très loin, dans les villes, dans les théâtres, parmi les sociétés, sur l'agora, sur la tribune ou sur la scène, toujours la chère vision l'en accompagne. Il l'aperçoit quand il ferme les yeux. Ses toits fument, ses feuilles tremblent, les bêtes rentrent de l'abreuvoir ; la neige s'amonceille ou le soleil s'étale ; les choses se ressemblent, elles se continuent ; tout est si calme. Et dans la fuite éternelle des sensations et des idées, dans le tableau changeant, mouvant, précipité de la vie successive, apparaît un point fixe, stable, où jeter l'ancre de son esprit, apaiser l'inquiétude de son désir, guérir le tourment de son mal. C'est là qu'il a poussé ses racines, et c'est là qu'il voudrait chercher son repos. »

Mais Philippe Monnier, remarquez-le — il le dit d'ailleurs dans les lignes qui précèdent celles-ci — contrairement à la manie de tant d'autres écrivains, se garde bien de donner le nom de *son* village ou tout autre indication qui pourrait mettre les curieux sur la piste. Il a bien trop peur, et avec raison, des constructeurs de *palaces* et des créateurs de stations à la mode.

Les temps sont durs. — Une dame patronesse va solliciter la charité d'une de ses amies, très riche, mais très avare.

La dame, après un moment d'embarras :

— Vous me voyez désolée de vous refuser, lui dit-elle ; mais il m'est impossible de faire autrement... je pars ce soir pour Nice !

Requête. — La jeune Henriette, qui est depuis peu en pension, écrivait l'autre jour à sa marraine :

« Dimanche, en venant me voir, apporte-moi deux livres : un de lectures récréatives et l'autre de chocolat praliné. »

ON CALONNIER A L'ÈTRA

NOUTRÈ sordà — dài crâno corps, allâ pî ! — sant revagnâ de lau camp dâi truffe de la part de veint dau canton. Lau fenne, à cein que diant lè dzein, l'ant ètâ conteinte de lè revère ein boun ètâ, min de bré trossâ, min de piâute d'épenailly, einfin que ! avoué ti lau bon meimbro. L'ant fotu bas tot le fournimeint et l'ant reprâ lè corne de lau tsérif quemet se lè z'avant jamé z'on z'u pousâïe. Respect por leu !

Ao dzo de vouâ, lè sordat gardant avoué leu lau sat, lau fusî, lau baïonetta, lau palace et tot lo bataclian ; na pas, dein lè z'autre jâzdo, faillai tot reduire pè lè z'arsenal tant qu'ao camp de l'an que vint. Ein apri, l'ant permet ai sordat de tot preindre pè l'ottô.

L'annâie iò l'ant cein décidâ, lâi avâi pè Mollie-Derbion on certain Dzerefiet, asse grand qu'on dzo sem par et asse chet qu'on mandzo de vilhio fochâo. N'avâi pas pu venî on bocon peinsu por cein que l'êtâi bin prau à l'ètra pè son ottô. Peinsâ-vô vâi : n'avâi rein qu'on petit pâilo de houit pî ao carrâ, iò lâi avâi on petit tsé à bré, on sat de truffe, on goumo à lisé, on petit fornaset de fè, quaque rebibe, dau dé, on tsiron de recor, quaque z'écouvette, onna tchivra et on lhi jô sa mère droumessâi à la tita et lî ào pî. Tot cein dein lo mîmo pâilo, que payive cinq francs pè mât, que l'êtâi bon martsî po reduire tot ellu butin.

Adan vaiteé que quand l'a fallu allâ passâ la vesita po lo militero, mon Dzerefiet n'a-te pas ètâ rekrutâ dein lè calonnier. L'êtâi prau grand por cein, n'è pas l'embarras. Quand rarreve à l'ottô, ie dit dinse et dinse à sa mère, que l'êtâi bon po sordat, po calonnier, et que justameint lo commandant lau z'avâi de que du sti an lè militero l'arant à gardâ tot lau fournimeint et ne pas lo reinvouyî pè l'arsenal.

Quand l'ouï cein, la mère ne fâ ni ion, ni dou : ie rajuste on bocon sa crêpina, sè vîte avoué on autre gredon et pu via vè lo commandant :

— Que lâi a-t-e ? que lâi fâ stisse.

— Que lâi a-t que repond la villie, vigno vdere, commandant, que lâi a pas moyan que mon valet sâi calonnier : no sein tant petitement lodzî tsî no, qu'on ne sarâi pas fotu de lâi betâ oncora lo canon.

MARC A LOUIS.

Inmanquable. — Un professeur de gymnastique vantait les avantages de son art et assurait que pour la santé rien ne vaut le trapèze.

— Bah ! réplique son interlocuteur, ce ne sont là que des bêtises.

— Comment, que des bêtises ! fait le professeur indigné.

— Certainement, voyez nos ancêtres ; ils n'en faisaient pas tant de gymnastique.

Alors, le professeur avec un dédain écrasant :

— Mais aussi ils sont morts, ceux-là.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En temps d'élections. — Un candidat monte à la tribune pour parler à l'assemblée électorale :

Citoyens...

Erôuë formidablement, le pauvre orateur ne peut parvenir à se faire entendre.

Tout à coup, au fond de la salle un auditeur s'erie :

— Pas étonnant qu'avec une voix pareille il demande celle des autres.

LE CABARET VAUDOIS

A LLEZ chez maître Joseph-Pierre
Pour boire du vrai vin vaudois.

Allez chez maître Joseph-Pierre.
A la porte est un banc de pierre ;
La maison se nomme : *A la Croix*.
Allez chez maître Joseph-Pierre
Pour boire du vrai vin vaudois.

A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit pas de vin meilleur.
Là, le buveur est un profane.
A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit que de la tisane.
Me prenez-vous pour un railleur ?
A Moudon, à Bex, à Lausanne,
On ne boit pas de vin meilleur.

Maître Joseph-Pierre a des caves
Qui dérident les plus bourrus,
Chez lui, les seuls tonneaux sont graves.
Maître Joseph-Pierre a des caves !...
Les vieux châteaux des vieux burgraves
Sont bien plus jeunes que ses crus.
Maître Joseph-Pierre a des caves
Qui dérident les plus bourrus.

Maître Joseph-Pierre est très digne :
C'est un des plus gros vignerons
Dont le Léman baigne la vigne.
Maître Joseph-Pierre est très digne !
Nul autre mieux que lui n'aligne
Les pots devant les bons lurons.
Maître Joseph-Pierre est très digne ;
C'est un des plus gros vignerons.

Les pots se vident bien et vite
Et l'Yvorne chauffe le cœur.
La Croix est un excellent gîte,
Les pots s'y vident bien et vite.
Quelle gaîté ! Tout nous invite
A dire une chanson en choeur.
Les pots se vident bien et vite
Et l'Yvorne chauffe le cœur.

Nous chanterons — ne vous déplaise —
La gloire du pays de Vaud.
Pour mettre Neuchâtel à l'aise,
Nous chanterons — ne vous déplaise —
Le Cortaillod et le Saint-Blaise,
Et nous en boirons comme il faut.
Nous chanterons — ne vous déplaise —
La gloire du pays de Vaud.

Il n'est point d'heure pour les braves :
Notre hôte est des plus indulgents.
La soif ne connaît pas d'entraves,
Il n'est point d'heure pour les braves.
Pourquoi Pierre a-t-il dans ses caves
De quoi guérir les pauvres gens ?
Il n'est point d'heure pour les braves ;
Notre hôte est des plus indulgents.